

2021/2022

RAPPORT DE STAGE

Centre Equestre / Poney Club du Val de Creuse
(Le Péchereau 36)

Val de Creuse



*Centre Equestre et Poney Club
Le Pechereau (36)*

Claire JEANROT

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL CGEH

Sommaire :

Introduction

PREMIERE PARTIE : FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE :

- I. Historique et environnement :**
 - a. Du Haras des Chérauds au Centre Equestre/ Poney Club du Val de Creuse :**
 - b. Environnement du Centre Equestre / Poney Club Val De Creuse :**
- II. Etude des facteurs de production :**
 - a. Le système opérant**
 - b. La main d'œuvre**
 - c. Analyse des facteurs de production**
- III. Diagnostic technico – économique :**
 - a. Etude du bilan**
 - b. Etude du compte de résultat et des SIG (soldes intermédiaires de gestion)**

DEUXIEME PARTIE : LA LOCATIONS DES CHEVAUX ET PONEYS

- I. Présentation du système de location**
- II. Rentabilité du système**
 - a. Pour le Centre équestre**
 - b. Pour le cavalier / locataire**
- III. Conclusion**

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

Introduction :

J'ai eu l'opportunité et la chance de faire mon stage dans un centre équestre familial où sont pratiqués la discipline du saut d'obstacle, l'attelage et le dressage. La qualité des échanges avec la famille BARRAT et la partie élevage m'ont motivée dans le choix de choisir cette entreprise pour la rédaction de mon dossier.

Mademoiselle Azélie BARRAT ainsi que ses parents Didier et Céline BARRAT sont les associés gérants de la société par Actions Simplifiées (SAS) CEPC VAL DE CREUSE, dont le siège social se situe à Le Pêcheureau, dans l'Indre.



C'est dans le centre équestre du Val de Creuse que Mademoiselle BARRAT, Mr et Mme BARRAT ses parents, sont installés. Ce centre détient 25 hectares de prairies pour les poneys et chevaux. Il dispose également de 46 boxes, 2 carrières, 2 manèges couverts, un parcours de cross dès le niveau Galop 5, des parcs en herbe ainsi que des paddocks.

Cette écurie de compétition propose de la pension travail, de la valorisation, de la commercialisation et depuis peu la possibilité de faire du sport étude. La main d'œuvre se compose de Mr et Mme BARRAT ainsi que leur fille et deux stagiaires Bac Pro CGEH.

Dans une première partie, je vais vous présenter le fonctionnement de l'entreprise. Je traiterai le plan historique et environnemental. Puis je détaillerai les facteurs de production (ou le système opérant), afin d'analyser les avantages et les inconvénients et enfin j'aborderai le diagnostic technico-économique en m'appuyant sur les écritures et les indicateurs comptables.

Dans une seconde partie, je vais me focaliser sur la partie location des chevaux et des poneys de club. Nous étudierons d'abord les avantages pour le club et après les avantages pour le locataire. Cette étude de choix de développement est dans l'idée d'innover par rapport à ses concurrents directs qui ne le proposent pas.

PREMIERE PARTIE : Fonctionnement de l'Exploitation Agricole :

I. Historique et Environnement :

a. Du Haras des Chérauds au Centre Equestre/ Poney Club du Val de Creuse :

C'est en Juillet 1994 que Monsieur et Madame BARRAT décident de s'installer dans le sud de l'indre au lieu dit « les Chérauds » à Gargillesse-Dampierre et ainsi de créer le « **Haras des Chérauds** ». Gargillesse Dampierre, c'est un tout petit village accueillant 300 habitants environ.

C'est ici que leur activité commence avec les écuries de propriétaire, la valorisation, les cours, les balades et le début de leur élevage « DICEL ».

C'est au 1^{er} Décembre 2001, après la naissance de leur fille que la famille BARRAT à décidé de déménager au Pêchereau à un vingtaine de kilomètres de Gargillesse-Dampierre. En s'intallant au pêchereau ils ont la possibilité de développer leur activité dans un premier temps en ayant plus d'hectares. Effectivement à Gargillesse-Dampierre ils ne possédaient que 5 hectares sans possibilité de d'acheter des terres autour car il y avait beaucoup de jeunes agriculteurs. Alors qu'en s'intallant au Pechereau ils avaient 4 hectares avec les batiments et ils ont récupéré 15 hectares de terrains communaux. Dans un second temps il y a plus de boxes, les installations comme les manèges sont beaucoup plus grands. Madame BARRAT décide ainsi de développer l'attelage. Après avoir aménagé les alentours du centre equestre, ils vont avoir la possibilité de créer une carrière, un terrain de cross ainsi que des batiments de stockage.



Voici une photo du CEPC du Val de Creuse

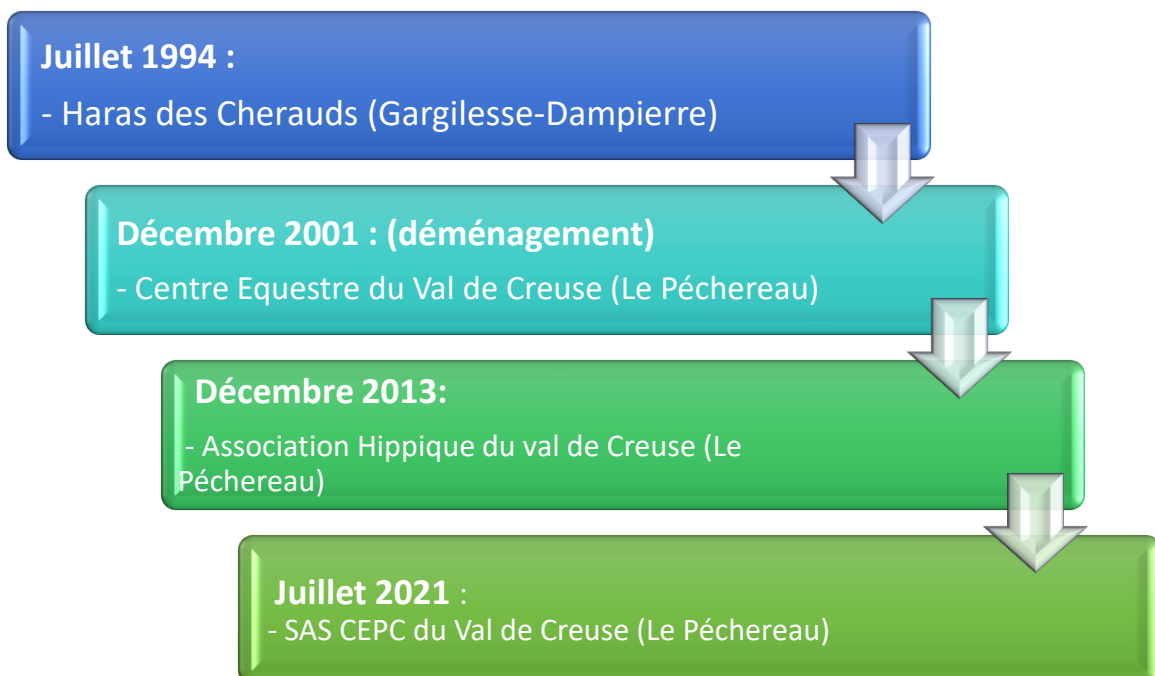
Dans les batiments en haut et à gauche se trouvent les boxes pour les propriétaires qui font 3,5m x 3,5m. Dans le batiment du milieu se trouve la salle de club refaite à neuve cet hiver. Elle dispose maintenant d'une cuisine professionnelle toute équipée avec un bar qui sert pour le sport étude et pour les concours, d'un coin salon avec une télévision et des canapés pour le coin détente et d'un coin « étude » avec un tableau. Dans ce batiment on trouve aussi les bureaux. Le manège couvert fait 40m x 20m et abrite également un petit manège pour les plus petits 9m x 15m. Sous le batiment vert se trouve les boxes où les chevaux du club vivent en alternance entre celui ci et les prés à droite.

Toujours dans l'idée de s'améliorer la famille BARRAT propose de plus en plus d'activité. De l'équitation à partir de 2 ans, en passant par la location de poney ou de cheval, à l'ouverture d'une section Sport Etude Equitaton à la rentrée de septembre 2021.

Le Sport etude permet à l'élève de suivre ses cours dans un établissement ou par correspondance tout en ayant un entrainement équestre tous les jours ainsi qu'une préparation physique une fois par semaine.

Depuis la rentrée 2021, nous avons donc Louna qui étudie en sport étude par correspondance. Elle est du lundi matin au vendredi après midi au centre équestre. Ses cours par correspondance sont le matin ce qui lui laisse tous les après midis pour monter à cheval, donner un coup de main à la famille BARRAT, aller au sport ou encore étudier.

Aujourd'hui avec tous leurs efforts la famille BARRAT a su s'offrir de nombreux labels comme : « Ecole française d'Equitation : poney club et cheval lub », « Bien être animal », « Ecole Française d'attelage », « Centre de tourisme équestre » et « Cheval étape : hébergement intéreur et extérieur ».



Ci-dessus l'historique du Centre équestre du Val de Creuse. Des début aux Chérauds au déménagement à Le Péchereau. En 2013, Mr et Mme BARRAT rencontrent quelques problèmes et donc s'en suit d'un redressement judiciaire. Ne voulant perdre leurs biens ainsi

que les chevaux ils décident avec les parents des cavaliers de monter une association. C'est ainsi que AHVC voit le jour (Association Hippique du Val de Creuse). C'est alors l'association qui rachète la cavalerie et les locaux à Mr et Mme BARRAT. Pendant 8 ans l'association va gérer le centre équestre avec à sa tête Laurence. Mr BARRAT va ensuite devenir président de l'association avant de créer la SAS CEPC Val de Creuse avec sa fille et sa femme.

Aujourd'hui l'association existe toujours. Elle s'occupe d'organiser les concours internes et ouvrir la buvette et le pôle restauration lors de ces événements.

b. Environnement du Centre Equestre / Poney Club Val de Creuse :

Région : Centre Val de Loire

Département : Indre

Commune : Le Péchereau

Le centre équestre du Val de Creuse est situé dans le centre de la France. A proximité de l'autoroute A20 cela facilite les transports des équidés et l'accès pour les hébergements « Cheval étape ».

La commune de Le Péchereau accueille environ 1900 habitants et est limitrophe de la ville de Argenton sur Creuse où on trouve un peu moins de 5000 habitants. Pendant les vacances scolaires et l'été, le centre équestre accueille les centres de loisirs de Le Péchereau et celui du regroupement scolaire de St plantaire – Cuzion – Orsennes (ces communes sont situées tout près de l'endroit où a été créé le centre équestre des Chérauds).

Une à deux fois par semaine ce sont les personnes à mobilité réduite du centre de rééducation « Algira » basé à Orsennes qui viennent monter et s'occuper des chevaux. Ce sont des personnes qui sont handicapés suite à des graves accidents ou bien des AVC.

Sur les communes de Argenton et Le Péchereau, nous pouvons compter 3 centres équestres : Le centre équestre, poney club du Val de Creuse, l'Ecurie de l'Age et les Ecuries du trait Blanc. Les trois centres proposent de la compétition et du loisir. Nous pouvons également trouver une écurie de propriétaire, celle de Madame LEFEBVRE Déborah.

Deux autres centres équestres se trouvent à moins de 15 km. Nous pouvons donc constater que la concurrence est présente dans le secteur.

L'intérêt d'avoir changé de lieu est d'être plus près des grandes villes et de toucher plus de monde, d'avoir plus d'espace pour les paddocks et ainsi faire plus de roulement et d'être près d'un secteur routier qui facilite les échanges.

Le département de l'Indre est un secteur céréalier ce qui rend l'accès facile pour l'achat de paille et de foin. A l'heure d'aujourd'hui, La famille BARRAT profite d'un échange avec un agriculteur, celui-ci vient les débarrasser du fumier des chevaux et en échange leur donne des bottes de paille qui leur sert pour la litière de grand nombre des équidés.

Pour ce qui concerne le foin, il vient d'un agriculteur de la commune.



II. Etude des facteurs de production (ou système opérant)

a. Le système opérant

Le système opérant se définit par le foncier, le capital de l'exploitation et la main d'œuvre. La SAS est « hors sol ». Le capital permanent, constitué du capital propre et des dettes à long terme, est dégagé de tout emprunt bancaire. L'entreprise n'a pas contracté de dettes à long terme pour l'achat de l'exploitation ou la construction d'installations.

Le capital propre étant positif, cela nous confirme que l'exploitation est rentable.

L'entreprise possède du matériel et des équipements, un stock restreint de marchandise et gère un peu plus d'une trentaine de chevaux.

a) Matériel et Equipements :

L'activité nécessite l'achat de matériel à hauteur d'environ 10 000€ par an. Cela comprend le renouvellement de certains équipements de compétition mais aussi au quotidien pour les cours du club, du matériel de soin et d'équipement d'écurie. L'entreprise prend en charge la totalité de cette somme.

Au niveau du matériel, tous les équipements des chevaux (selles, tapis, filets, brosses, couvertures, etc ..) appartiennent au club. Tout l'équipement pour les cours et les concours sont aussi au club.

La famille BARRAT est en train de faire une étude pour acheter un camion 6 places avec home-car qui servira pour les concours de Melle BARRAT, ce qui lui permettra de dormir sur place. Le camion servira également pour déplacer les chevaux de club ainsi que ceux des propriétaires pour les concours dans le département et ceux aux alentours.

Actuellement, une location de van est effectuée pour les concours afin de pouvoir véhiculer les chevaux.

b) Cavalerie :

Le Cavalerie du centre équestre / poney club du Val de Creuse est composé de vingt-quatre chevaux et poneys de club, dont trois sont loués par des cavaliers du club. Il y a également en pension 8 chevaux de propriétaires (cinq sont au box et trois sont au pré). Deux juments et une ponette sont en pension travail. L'une des juments est en pension travail attelage. Les chevaux et poneys en pension travail sont travaillé uniquement par Mademoiselle BARRAT. La jument en pension attelage est gérée par Madame BARRAT.

Mademoiselle BARRAT possède également quatre chevaux dont un qui est à la retraite.

Chevaux en pension travail au box		Chevaux en propriété de Melle BARRAT	
<i>Jeunes chevaux</i>	<i>Chevaux adultes</i>	<i>Jeunes chevaux</i>	<i>Chevaux adultes</i>
	3 soit 2.13 UGB	2 soit 1.42 UGB	1 soit 0.71 UGB
<ul style="list-style-type: none">• Concours amateurs• Travail		<ul style="list-style-type: none">• Concours professionnels	
Valorisation et accès au haut niveau		Valorisation et commercialisation Accès à des épreuves haut niveau	

*UGB : Unité Gros Bétail, 1 cheval de selle = 0.71 UGB

c) Stocks et approvisionnement :

Le centre équestre est une exploitation « hors sol ». Elle ne produit ni aliment, ni fourrage. Les propriétaires du centre équestre gèrent l'essentiel des approvisionnements pour leur structure. Le CEPC Val de Creuse se fournit en granulés, en copeaux, en foin et en paille. En effet, plusieurs chevaux ont une alimentation spécifique et les copeaux sont nécessaires à leur confort lors des transports. Les autres chevaux sont sur paille.

Les copeaux sont achetés en coopérative qui se situe à Argenton sur creuse. Les granulés pour les chevaux de club viennent de chez Casalys, ils arrivent dans des big-bag de 600 kg. Les chevaux de concours de Mademoiselle BARRAT eux ont des granulés spéciaux beaucoup plus riches, ce sont des sacs de 25 kg de la marque Destrier. De plus les sacs de 25kg sont plus faciles à transporter pour les concours. Ils proviennent de la même coopérative que les copeaux.

Dans une logique de gestion des flux financiers, les commandes sont passées juste avant épuisement des stocks, approximativement tous les deux mois. Il faut compter une petite semaine avant la livraison du big-bag.

Comme indiqué ci-dessus, l'approvisionnement en foin et en paille se fait avec des agriculteurs locaux, celui qui fournit la paille vient également récupérer le fumier. C'est un échange qui se fait depuis plusieurs années. Cela permet à la famille BARRAT de ne pas stocker trop de fumier car l'agriculteur vient le chercher régulièrement.

Le stockage des granulés et des copeaux se fait dans une grange au milieu des bâtiments, la paille et le foin sont sous des abris en bas des installations. Les bottes sont ensuite apportées au compte-goutte dans les granges pour l'alimentation journalière en foin et pour le paillage les jours de fumier.

b. La main d'œuvre

a) Les UTH (Unité Travailleur Humain)

Les UTH de la SAS varient de 3.00 à 3.40 UHT selon les périodes, définies comme suit :

- 1.00 UTH, Melle BARRAT, associée gérante : cavalière de concours haut niveau, débouillage des chevaux, valorisation et coach.
- 1.00 UTH, Mme BARRAT, associée gérante : Monitrice CSO, attelage, loisir, bébé cavalier.
- 1.00 UTH, Mr BARRAT, associé gérant : Entretien du club et accompagnement/coach lors des concours, débouillage des chevaux.
- 0.20 UTH : 1 stagiaire première Bac Pro CGEH
- 0.20 UTH : 1 stagiaire terminale Bac Pro CGEH

La famille BARRAT arrive à gérer l'ensemble des activités de la société sans faire appel à des entreprises extérieures.

Monsieur BARRAT s'occupe de l'entretien du centre, du coaching de sa fille et du débouillage des jeunes chevaux.

Madame BARRAT donne les cours, du loisir à la compétition en passant par les balades. Des plus petits aux adultes. Elle s'occupe également de l'attelage.

Mademoiselle BARRAT s'occupe de la valorisation de chevaux, du travail des chevaux en pension, du débouillage, du coaching lors des concours, donne quelques cours à certaines cavalières et pratique les concours de CSO à haut niveau.

b) Semaine type de Mademoiselle BARRAT

	<u>Travail du cheval de sport</u>	<u>Fonctionnement de l'écurie</u>	<u>Enseignement</u>
	<u>Travail pour un cheval</u>	<u>Gestion de l'écurie</u>	<u>Cours, coaching</u>
LUNDI	15 min préparation 45 min travail sur le plat 15 min soin 1h de sortie paddock 20 min soin	45min : foin, rations, balayage 2h : fumier dans toute l'écurie 1h : nettoyage camion/home car, rangement du matériel de concours 20 min : foin, rations	
MARDI	10 min préparation 20 min longe 15 min soin	45min : foin, rations, balayage 15 min : rangement 20 min : foin, rations	
MERCREDI	15 min préparation 45 min travail sur le plat 15 min soin 1h sortie paddock 20 min soin	45min : foin, rations, balayage 1h : organisation du planning de cours + gestion 20 min : foin, rations	1h30 : cours
JEUDI	15 min préparation 45 min séance de sauts 20 min de soin	45min : foin, rations, balayage 20 min : foin, rations	
VENDREDI	10 min préparation 20 min longe / travail monté 15 min soin 1h sortie paddock 20 min soin	45min : foin, rations, balayage 20 min : foin, rations	
SAMEDI	Concours ou séance 10 min préparation 45 min travail sur le plat 15 min préparation	45min : foin, rations, balayage 45min : gestion 20 min : foin, rations	1h : cours ou coaching suivant si concours
DIMANCHE	Concours ou Repos	45min : foin, rations, balayage 30 min : préparation du planning semaine suivante 20 min : foin, rations	1h cours ou coaching suivant si concours

Voici donc une semaine type dans l'organisation de Mademoiselle BARRAT. Elle donne peu de cours car elle se consacre aux chevaux en pension travail et aux siens et part régulièrement en concours partout en France, parfois en Europe.

c. Analyse des facteurs de production :

a) Le système locatif et les pensions :

Le centre équestre du Val de Creuse propose la location de ses chevaux et de ses poneys à ses cavaliers. Ces locations sont pour les cavaliers désirant pratiquer la compétition ou juste pour le loisir. Des locations peuvent aussi être effectuées pour les élèves du sport étude.

La location s'élève entre 200€ TTC pour les poneys à 350€ TTC pour les chevaux. La location comprend deux cours par semaine, collectifs et non rattrapables, la pension du cheval, la ferrure, les vermifuges et les vaccins.

Les pensions pour les propriétaires permettent l'accès aux installations, les chevaux ou poneys sont logés dans des grands boxes (3.50m x 3.50x), ils sont curés deux fois par semaine et repaillé tous les deux jours (possibilité de mettre des copeaux si besoin). Il y a un espace de pansage dans chaque écurie et la douche (eau chaude ou eau froide) est à la disposition de tous.

Plusieurs pensions sont proposées :

- **Pension simple** : boxe paillé / nourriture adaptée (granulés et foin) 300€ TTC / mois.
- **Pension détente** : boxe paillé / nourriture adaptée (granulés et foin), sorties paddock ou manège tous les jours 350€ TTC / mois.
- **Pension travail** : boxe paillé / nourriture adaptée (granulés et foin), travail adapté 3 séances par semaine. 450€ TTC / mois.
- **Pension débouillage** pour les jeunes chevaux 500 € TTC / mois.
- **Pension valorisation** : pension travail + sorties en compétition (CSO ou attelage) tarifs sur devis.
- **Pension Pré (avec abris)** : Foin 250 € TTC / mois.
- **Pension Pré (avec abris)** : Foin + granulés 250 € / mois.
- **Pension retraire** : 150 € / mois.

Si le propriétaire choisi de monter son cheval ou son poney lors des cours collectifs, une carte d'adhésion devra être prise.

Année	Pensions et Locations
2019	37580.50 €
2020	64348.00 €
2021	49756.00 €

b) Les cartes d'adhésions et les leçons :

Les cartes d'adhésions et les leçons peuvent être prises et faites dès l'âge de 2 ans. Les cartes d'adhésions permettent aux cavaliers de bénéficier de 10.00€ de réduction lorsqu'ils prennent une carte de 10 séances au lieu de payer à la séance.

- La carte de 10 séances pour les bébés cavaliers (2 à 5 ans) revient à 120 € TTC.
- La leçon pour les bébés cavaliers (2 à 5 ans) est à 12€ TTC.
- La carte de 10 séances pour les cavaliers de plus de 6 ans revient à 170.00 € TTC.
- La leçon pour les cavaliers de plus de 6 ans revient à 18€ TTC

Ces leçons d'une heure peuvent être, du loisir, du saut d'obstacle, du dressage, des balades ou de l'attelage. La carte est valable 3 mois et ce sont des cours collectifs donnés soit par madame Céline BARRAT soit par Mademoiselle Azélie BARRAT.

Année	Cartes d'adhésion
2019	29852.50 €
2020	35133.00 €
2021	40298.00 €

Les cavaliers peuvent soit être passagers, pour les vacances par exemple et seule la leçon sera à régler soit il faudra prendre une licence FFE à l'année (de septembre à août), 26€ TTC

pour les moins de 18ans et 37€ TTC pour les plus de 18 ans. La cotisation annuelle est aussi à régler en septembre, 65€ TTC pour les moins de 18 ans et 75€ TTC pour les plus de 18 ans.

Des stages sont organisés pendant les vacances ou le week-end pour que les cavaliers puissent passer leur galop ou encore se perfectionner dans une discipline comme l'attelage ou le saut d'obstacle. Ces stages sont donnés par Madame BARRAT.

III. Diagnostic technico – économique :

a. Etude du bilan

Bilan au 31/12/2021			
ACTIF en €		PASSIF en €	
<u>Actif immobilisés :</u>	35263,00€	<u>Capitaux propres :</u>	17885,00€
• Immobilisations incorporelles	1680,00€	• Capital social	1000,00€
• Immobilisations corporelles	33583,00€	• Résultat de l'exercice	16885,00€
<u>Actif circulant :</u>	21980,00€	<u>Total dettes :</u>	39358,00€
• Stock	8916,00€	• Emprunts et dettes associées	33798,00€
• Créances	11752,00€	• Dettes fournisseurs	4502,00€
• Disponibilités	1312,00€	• Dettes fiscales et sociales	591,00€
		• Autres dettes	467,00€
Total actif	57243,00€	Total passif	57243,00€

Le fond de roulement : Cet indicateur permet de mesurer les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme pour financer les emplois stables de son exploitation.

$$\begin{aligned} \text{FDR} &= \text{Capitaux propres} - \text{Actif immobilisé} \\ &= 17885,00 - 35263,00 \\ &= \mathbf{-17\ 378,00€} \end{aligned}$$

Le fond de roulement est négatif -17 378,00€. Cela signifie que la situation est critique pour l'entreprise car cela veut dire qu'elle n'a pas suffisamment de ressources financières pour supporter la totalité de ses investissements. Les ressources à long terme ne suffiront pas à financer le bon fonctionnement de l'entreprise. Les gérants de l'entreprise ont choisi d'améliorer leur rentabilité pour que plus de bénéfices soient versés au capital propre. Ainsi, ils comptent rétablir l'équilibre budgétaire entre ressources et emplois stables.

Le besoin en fond de roulement : Cet indicateur permet de mesurer les besoins de financement de l'activité courante de l'entreprise.

$$\begin{aligned} \text{BFR} &= \text{Stocks} + \text{Créances} - \text{Dettes} \\ &= 8916,00 + 11752,00 - 39358,00 \\ &= \mathbf{-18\ 690,00€} \end{aligned}$$

Le besoin en fond de roulement est négatif – 18 690,00€. Les emplois sont donc inférieurs aux ressources.

La trésorerie : Cet indicateur qui permet de vérifier l'équilibre de la structure financière de l'entreprise.

$$\begin{aligned}
\text{Trésorerie} &= \text{fonds de roulement} - \text{besoin en fond de roulement} \\
&= -17378,00 - (-18690,00) \\
&= \mathbf{1\ 312,00\text{€}}
\end{aligned}$$

La trésorerie est juste, mais positive 1312,00€. Les ressources de l'entreprise permettent de couvrir l'intégralité de ses besoins.

L'endettement : cet indicateur permet de connaître le degré d'autonomie de l'entreprise vis-à-vis de ses tiers financeurs.

$$\begin{aligned}
\text{Endettement net} &= \text{Dettes bancaires} + \text{Comptes courants d'associés} - \text{Disponibilités} - \text{Valeurs mobilières de placement} \\
&= 0 + 33798,00 - 1312,00 - 0 \\
&= \mathbf{32\ 486,00\text{€}}
\end{aligned}$$

L'endettement net du CEPC Val de Creuse est de 32 486,00€. L'entreprise est dépendante du compte courant d'associés.

Le ratio d'endettement permet de mesurer le poids de l'endettement au regard des capitaux propres.

$$\begin{aligned}
\text{Ratio d'endettement} &= \frac{\text{Total des dettes}}{\text{Total des actifs}} * 100 \\
&= \frac{39358}{57243} * 100 \\
&= \mathbf{68,75\ \%}
\end{aligned}$$

Le ratio d'endettement est de 68,75% ce qui est correct. Cela signifie que la structure financière est quasi-équilibrée.

b. Etude du compte de résultat et des SIG (soldes intermédiaires de gestion)

Les soldes intermédiaires de gestion sont importants dans la réalisation du prévisionnel et pour situer son exploitation par rapport aux statistiques du secteur. Ils sont des indicateurs significatifs dans la gestion de l'entreprise.

Exercice du 01 janvier 2021 au 31 Décembre 2021			
Charges		Produits	
<u>ACHATS :</u>		<u>CHIFFRE D'AFFAIRE :</u>	
• Matières premières	11886,55	Vente de chevaux	13430,00
• Soins et Vétérinaire	9039,11	Concours et gain	12236,00
• Achats de chevaux	13615,00	Pensions et locations	49756,00
• Variation de stock	8916,00	Cartes, Leçons et loisir	97487,26
<u>CHARGES EXTERNES :</u>	109424,02		
(Loyer, assurances, etc...)	929,00		
<u>IMPOTS ET TAXES :</u>	14400,00		
<u>CHARGE DE PERSONNEL :</u>			
<u>DOTATION AUX</u>			
<u>AMORTISSEMENTS :</u>	681,00		
Sous total Charges	168 890,68	Sous total Produits	172 909,26
Bénéfice	4018,58		
TOTAL CHARGES	172 909,26	TOTAL PRODUITS	172 909,26

La marge commerciale : Cette donnée va nous permettre de calculer le taux de marge de l'entreprise sur les ventes.

$$\begin{aligned}\text{Marge commerciale} &= \text{Vente de chevaux} - \text{Achats de chevaux} \\ &= 13430,00 - 13615,00 \\ &= \mathbf{-185,00 \text{ €}}\end{aligned}$$

La marge commerciale est de -185,00 €. Elle est négative, c'est une perte

$$\begin{aligned}\text{Le taux de marge commerciale} &= \frac{\text{marge commerciale}}{\text{coût d'achats}} * 100 \\ &= \frac{-185,00}{13615,00} * 100 \\ &= \mathbf{-1.35\%}\end{aligned}$$

Le taux de marge commerciale est de -1.35%. La revente de chevaux n'est pas représentative de cette marge. Il y a une perte de 185€ par rapport aux achats et à la revente des chevaux. Cette différence s'explique par une vente d'un cheval de sport que Melle BARRAT a valorisé et l'achat de plusieurs chevaux de club car la cavalerie se faisait vieillissante.

La production de l'exercice : cette donnée représente l'ensemble des produits de l'entreprise : la marge commerciale, les concours, les pensions, les cartes et les leçons.

$$\begin{aligned}\text{Production de l'exercice} &= -185,00 + 49756,00 + 97487,26 + 12236,00 \\ &= \mathbf{159\ 294,26 \text{ €}}\end{aligned}$$

La production de l'exercice est de 159 294,26€

La valeur ajoutée : Elle mesure la richesse créée par l'entreprise elle-même, qui servira ensuite à couvrir les salaires et les charges sociales, puis le capital (notamment les dotations aux amortissements).

$$\begin{aligned}\text{Valeur ajoutée} &= \text{production de l'exercice} + \text{marge commerciale} - \text{charges externes} \\ &= 159\ 294,26 + (-185,00) - 109\ 424,02 \\ &= \mathbf{49\ 685,24 \text{ €}}\end{aligned}$$

La valeur ajoutée est de 49 685,24 €. Cette valeur élevée signifie que le cycle de production crée de la richesse. Seulement le ratio doit être suffisamment élevé pour couvrir les autres charges de l'entreprise liées à son modèle économique.

Suite à la création de la société par actions simplifiée (SAS), seule Melle BARRAT perçoit un salaire tous les mois. Mr et Mme BARRAT bénéficient des aides de pôle emploi. Grâce à ce calcul, s'ils restent sur la même lancée ils vont pouvoir se verser des salaires dans les mois et années à venir.

Sur le plan des facteurs de production, l'entreprise pourra supporter les dotations aux amortissements (681,00€) après le paiement des impôts (929,00€) et charges de personnel (14 400,00€). Il restera alors 33 675,24€.

L'excédent brut d'exploitation ou EBE : cet indicateur financier permet de traduire la performance de l'entreprise : gagne-t-elle ou perd-elle sur son activité courante ? De fait, c'est un important indicateur de rentabilité.

$$\begin{aligned}
 \text{EBE} &= \text{valeur ajoutée} + \text{subventions} - \text{impôts et taxes} - \text{charges de personnel} \\
 &= 49685,24 + 0 - 929,00 - 14400,00 \\
 &= \mathbf{34\ 356,24\ €}
 \end{aligned}$$

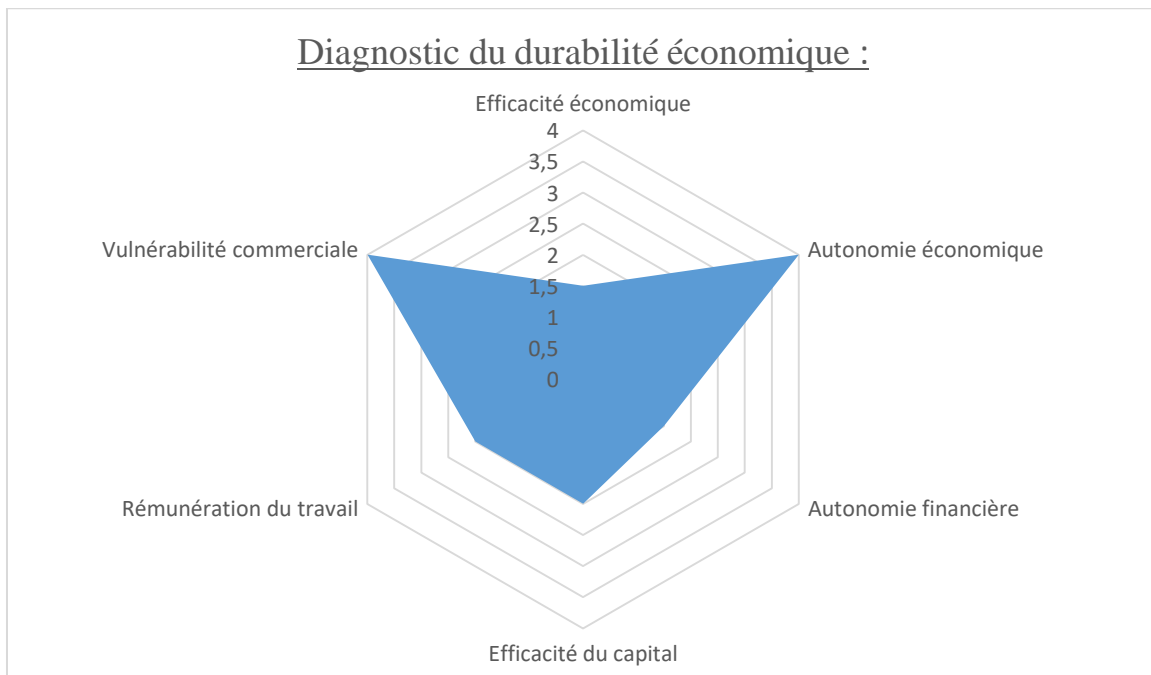
L'entreprise gagne de l'argent sur son activité courante à hauteur de 34 356,24 €, soit 21% d'EBE par rapport à la production de l'exercice.

Le résultat d'exploitation : C'est la part du résultat net ou de l'exercice qui correspond à l'activité courante et normal de l'entreprise.

$$\begin{aligned}
 \text{RE} &= \text{EBE} - \text{Dotations aux amortissements} + \text{autres produits} - \text{autres charges d'exploitation} \\
 &= 34\ 356,24 - 681,00 + 0 - 0 \\
 &= \mathbf{33\ 675,24\ €}
 \end{aligned}$$

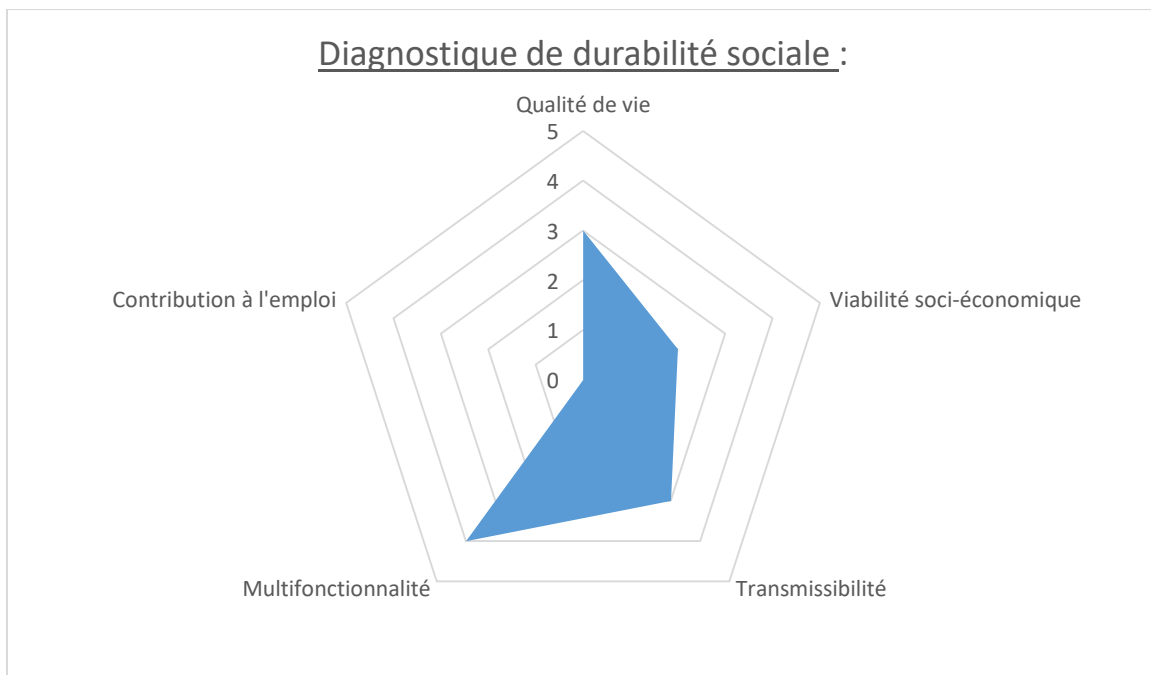
Ce résultat montre que les produits sont supérieurs aux charges. Le cycle d'exploitation ou le modèle économique du centre équestre / poney club du val de Creuse est rentable.

Durabilité économique :



Comme nous pouvons le voir dans le diagnostic ci-dessus, l'entreprise n'a pas une bonne efficacité économique car elle est dépendante, elle n'est pas autonome par rapport à ses fournisseurs. Elle est autonome économiquement car elle n'a pas beaucoup de dépendance vis-à-vis de ses achats extérieurs. L'autonomie financière est faible car l'entreprise a un fort taux d'endettement. L'efficacité du capital est moyenne car l'entreprise peut sortir un salaire à Mademoiselle BARRAT pour l'instant, à voir lorsqu'il y aura trois salaires. La vulnérabilité commerciale est forte, car le centre équestre dépend entièrement de ses clients (78%).

Diagnostic de durabilité sociale :



Comme nous pouvons le constater dans le diagnostic ci-dessus, la qualité de vie est moyenne, effectivement il faut être présent tous les jours pour le bien-être des chevaux. La viabilité socio-économique est elle aussi moyenne, lorsqu'on est dirigeant d'un centre équestre il faut savoir ne pas compter ses heures. La transmissibilité est plutôt haute, effectivement le montant de la reprise pour un éventuel repreneur est de 142 530 €. La multifonctionnalité de l'entreprise est plutôt haute car elle valorise et entretient le patrimoine propose en plus l'accueil touristique et est ouverte au territoire. La contribution à l'emploi est nulle car la taille de la structure ne permet pas d'embaucher un salarié supplémentaire.

Diagnostic de durabilité environnementale :

Pour le centre équestre du Val de Creuse il n'y a pas de durabilité environnementale car il n'y a pas de travail du sol. Pas d'utilisation de pesticide, très peu de haies et la gestion du sol se fait par la rotation des paddocks afin qu'il y ait de l'herbe toute l'année pour les chevaux.

DEUXIEME PARTIE : La location des chevaux et des poneys :

Afin de se démarquer et d'attirer de plus en plus de monde, le centre équestre du Val de Creuse a décidé de mettre en place le système de location en place depuis 2019. Situé dans un milieu rural à 5 kilomètres de la plus proche agglomération, elle a deux principaux concurrents directs. Nous allons donc étudier ce système mis en place en 2017.

Tout d'abord le CEPC du Val de Creuse va se démarquer par ses infrastructures :

Infrastructures	CEPC Val de Creuse	Ecurie de l'Age	Ecurie du Trait Blanc
Labellisation	6	1	0
Manège	40x20 et 9x15	20x20	30x20
Carrière	40x80 et 30x70	40x60	20x20 et 40x60
Salle de club	Oui	Non	Non
Stabulation	1	0	0
Paddock	Oui	Oui	Oui
Boxes	37	18	15
Parking	Voiture et Camion	Voiture	Voiture
Sorties extérieures	Oui	Oui	Oui
Organisation concours sur place	Oui	Non	Non

Afin de se démarquer, Le CEPC du Val de Creuse va donc s'orienter sur des infrastructures que ses concurrents directs n'ont pas comme par exemple une salle de club chauffée l'hiver. Proposer une offre inédite que ses concurrents ne pratiquent pas est donc un choix autant risqué que bénéfique pour la structure.

I. Présentation du système de location

La location permet d'avoir tous les avantages du propriétaire sans l'investissement d'un poney ou d'un cheval. Quand le cavalier grandit il peut changer de taille de poney sans se soucier du devenir du poney trop petit.

La location de poneys ou de chevaux est soumis à un contrat rédigé entre le CEPC et le locataire. A l'intérieur s'y trouve toutes les closes, comme le fait que le cavalier puisse venir voir son cheval et s'en occuper autant qu'il veut mais n'a pas le droit de le monter en dehors des cours et n'a pas le droit de le faire voyager par exemple. Il y a également le temps de préavis si le locataire désire arrêter la location.

Les locations se font généralement du 1^{er} Septembre au 31 Août, les contrats sont renouvelables et toutefois les cavaliers peuvent à tout moment de l'année prendre un poney ou un cheval en location.

Les prix des locations varient de 200€ à 350€ par mois :

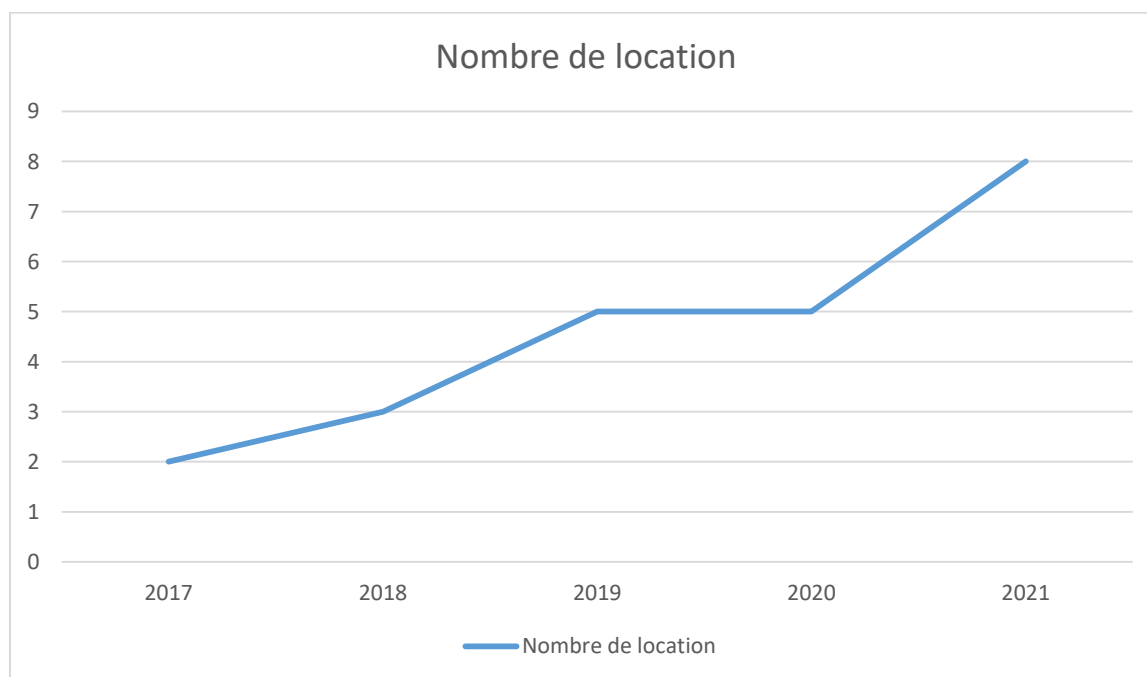
Location poney A	200€ par mois
Location poney B	250€ par mois
Location poney C/D	300€ par mois
Location Cheval	350€ par mois

Ces tarifs de locations comprennent 2 cours par semaine (collectifs et non rattrapables), la pension du poney ou du cheval, la ferrure, les vermifuges et les vaccins. Un casier privatif est mis à la disposition du cavalier.

La location donne l'accès aux tarifs « propriétaire » sur toutes les prestations.

Prestations	Cavalier	Locataire
La séance	18€	15€
Carte 10 séances (valable 3 mois)	170€	140€
Cours particuliers	35€	25€

Les frais de dentiste, d'ostéopathe par exemple ne sont pas compris dans le prix. Les couvertures et la tonte ne sont également pas compris dans le prix. La possibilité de louer le matériel, comme la selle et le filet du cheval est possible, un ajout de 50€ TTC sera demandé au locataire.



II. Rentabilité du système

Durant mon année de stage j'ai loué « Fifi » une jument SF polyvalente avec qui j'ai pu me faire plaisir et progresser dans tous les domaines, dressage, saut d'obstacle, cross, etc. Louer cette jument m'a permis de reprendre confiance en moi et en la discipline du saut d'obstacle et ainsi participer à quelques concours internes. La location de la jument me coûte

par mois 350€ TTC plus 50€ TTC de location de selle et de filet. Je viens monter deux fois par semaine, ce sont mes cours compris dans ma location et la séance du samedi est comprise dans mon stage. De ce fait je monte trois fois par semaine. Je profite de ce système de location pour venir tous les soirs en débauchant pour m'occuper d'elle.

Les jours de semaine, la jument est sortie tous les jours au paddock, elle mange 4 litres de granulés par jours et 2 rations de foin, une le matin et une le soir. Elle voit le maréchal ferrant toutes les 6 semaines. Les frais vétérinaires, sans soucis particuliers, sont une fois par an pour le vaccin et trois fois par an pour les vermifuges. Ces frais sont lissés sur l'année.

Nous allons donc étudier ci-dessous la rentabilité de la location pour le centre équestre de la famille BARRAT ainsi que pour moi en prenant en compte tous les facteurs liés au bien-être de la jument.

a. Pour le Centre équestre

Coût du bien-être de la jument « Fifi » par mois	
Frais vétérinaire	120€ soit 10€ par mois
Maréchal ferrant	85€ toutes les 6 semaines 56€ par mois
Granulés (4 litres/jours)	35€
Foin	15€
Charges*	35€
Total TTC	151€

Charges* : Eau, Electricité, assurance, cotisation sociale, salaire, ...

Nous pouvons donc constater dans le tableau ci-dessus en rouge les coûts de location de la jument lissés sur l'année pour les frais vétérinaire et le maréchal ferrant. Même si la jument sort au paddock tous les jours, elle a une ration de foin le matin et le soir comme elle reste au boxe donc les frais de foin et de granulés sont les mêmes tout au long de l'année. Nous comptons également les charges fixes de l'exploitation à savoir l'eau, l'électricité, les assurances, les cotisations et les salaires.

Nous remarquons donc que la jument coûte 151€ par mois au centre équestre.

b. Pour le cavalier / locataire

Coût de la location pour moi par mois	
Location de la jument	350€
Location du matériel	50€
(Ostéopathe)	(75€) 1 fois par an si la jument va bien
(Dentiste)	(80€) 1 fois par an si la jument va bien
Total TTC	400€

Tous les mois je paie 400€ TTC la location de la jument, je la monte deux fois par semaine. Généralement une séance de plat et une séance de saut d'obstacle. Mon stage le samedi me donne droit à une séance gratuite pour me remercier de l'aide apportée durant mon stage. Durant cette séance je me greffe à un cours niveau Galop 4/5 qui est plutôt polyvalent.

Depuis Septembre 2021 je bénéficie également des tarifs propriétaire pour les concours, les stages ou les balades par exemple.

Maintenant nous allons voir la différence de prix au mois entre un cavalier qui loue un cheval, qui monte deux fois dans la semaine et un autre cavalier qui ne loue pas de cheval et qui monte également deux fois par semaine.

	Cavalier locataire	Cavalier à la carte
Location	400€	0€
Matériel	50€	0€
Carte 10 séances (170€)		136€
Total TTC	450€	136€

*Je n'ai pas compté le prix de la licence et de l'adhésion car c'est à payer une fois au mois de Septembre que l'on soit locataire ou simple cavalier.

Certes le cavalier qui n'a pas de location n'a pas les avantages propriétaire ni l'avantage de monter à chaque séance le même cheval mais il paye trois fois moins cher que le locataire par mois pour le même nombre de séance par mois.

III. Conclusion

Pour conclure cette deuxième partie nous allons analyser les avantages et les inconvénients de la location.

Les avantages pour le centre équestre, c'est d'avoir un contrat de location donc une rentrée d'argent tous les mois (sauf rupture du contrat).

Comparatif :	
Coût de la jument pour le centre équestre	151€
Contrat de location	400€
Bénéfice pour le centre équestre	249€

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, le bénéfice sur la location de la jument est de 249€ pour le centre équestre. Effectivement c'est plus rentable pour eux de louer des chevaux à des cavaliers plutôt que de leur vendre des cartes de 10 séances.

Pour eux les inconvénients sont en cas de rupture car cela engendre une perte d'argent assez importante par mois si le contrat n'est pas renouvelé par un autre cavalier.

Les avantages pour le locataire sont qu'il monte le même cheval à chaque séance et qu'il peut s'en occuper comme-ci c'était le sien mais il paye beaucoup plus qu'un cavalier qui ne monte pas le même cheval à chaque séance.

Comparatif pour le locataire	
Coût de la location	450€
Coût des 8 séances (avec la carte des 10 séances)	136€
Différence	314€

Le locataire paye en moyenne 314€ de plus qu'un cavalier sans location.

→ Certes la location est un moyen d'innover par rapport aux concurrents mais c'est aussi un risque car tous les cavaliers ou tous les parents des cavaliers n'ont pas une telle différence de somme à mettre par mois.

Conclusion :

Le métier d'athlète / gérant exige des compétences pluri-catégorielles. Il faut être performant sportivement, travailler « juste » tout type de cheval, gérer la cavalerie, maîtriser des connaissances hippologiques, entretenir le réseau professionnel et commercial, et savoir gérer le budget de l'entreprise. Mademoiselle BARRAT arrive parfaitement à gérer les deux métiers surtout en étant aidé du mieux possible par ses parents.

L'entreprise a subi plusieurs déboires ces dernières années qui pèse au niveau de l'endettement, mais elle peut compter sur la ténacité des gérants qui adaptent la stratégie de l'entreprise et ils sauront éviter les erreurs du passé. Monsieur et Madame BARRAT tiennent trop à leur centre équestre, à leur cavalerie et à leurs cavaliers pour recommencer une gestion qui n'est pas suivi niveau administratif et comptable.

Ce stage conforte mon désir de reconversion professionnelle à la filière équine. Mon projet d'accompagner mon grand-père dans la reprise de son élevage de trotteur a grandement évolué et en élevage de shetland et pourquoi pas dans un deuxième temps monter une écurie de propriétaire en améliorant les équipement (création d'une carrière, augmentation de la capacité de stockage, ...).

Les contraintes économiques invitent à une analyse des bilans comptables ainsi qu'à une vigilance sur les charges d'exploitations. Peut-être en rachetant plus de surface agricoles, celles-ci offrent plus de ressources en matières premières ce qui permet de baisser le coût alimentaire, soit en produisant plus de foin soit en laissant plus longtemps les chevaux à l'herbe.

Cette expérience avec la famille BARRAT m'a permis d'avancer dans l'élaboration de mon projet et d'éviter certaines erreurs lors de la reprise de l'élevage.

Remerciements :

Je remercie vivement, Monsieur et Madame BARRAT. Ils m'ont permis de prendre du plaisir dans la réalisation de mon stage. Ils sont très généreux, respectueux du bien-être animal et ouverts d'esprits. Ils m'ont offert la chance de découvrir à leur côté à la fois l'univers des cavaliers professionnels avec Mademoiselle BARRAT et le quotidien d'un centre équestre.

Je remercie énormément Madame BARRAT et Mademoiselle BARRAT pour la qualité de leur enseignement et pour le temps qu'elles m'ont consacré. Je remercie Mademoiselle BARRAT qui m'a permis de m'occuper de ses chevaux de sport. Merci pour cet accompagnement, pour ce qu'ils m'ont apportés par la qualité de leurs analyses et de leurs observations, tant sur le travail des chevaux que sur les missions qui m'étaient confiées.

Je remercie également les étudiants du groupe et les professeurs, qui ont fait de cette formation un moment de partage et de découverte très enrichissant.